



MIGRATIONS VILLE-À-VILLE EN MÉDITERRANÉE

MIGRATIONS VILLE-À-VILLE EN MÉDITERRANÉE
DIALOGUE, CONNAISSANCES ET ACTION

**DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DES ZONES URBAINES
POUR LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE**

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Mis en oeuvre par



Partenaire associé



INTRODUCTION

Les migrations, l'asile et l'urbanisation sont des caractéristiques déterminant les réalités locales. Les villes sont des lieux où les gens se rassemblent pour vivre, travailler et trouver des opportunités. L'urbanisation mondiale croissante et les flux migratoires ont fait des villes des plaques tournantes de diversité et d'innovation, transformant les gouvernements locaux en intervenants clés sur la scène mondiale.

Tandis que la migration est principalement gérée par les gouvernements nationaux, les autorités locales assument la réalité sociale et économique de l'hébergement des nouveaux arrivants et de leur interaction avec la communauté d'accueil. Bien que chargée d'opportunités, cette diversité croissante et les changements démographiques apportés par la migration ont également fait naître une série de défis pour les gouvernements. Parmi ceux-ci, la capacité des gouvernements locaux à donner à chacun, y compris aux migrants et réfugiés, le même accès aux droits et services de base a souvent été gênée par une série de contraintes. Dans la région méditerranéenne, ces contraintes sont exacerbées par la réalité complexe des flux migratoires mixtes et par les limites du rôle ainsi que des ressources dont disposent les autorités de la ville pour optimiser la diversité et mettre en œuvre une inclusion efficace des résidents.

Dans ce contexte, le projet «Migrations ville-à-ville en Méditerranée» (MC2CM) a identifié le besoin d'améliorer les mécanismes de gouvernance à plusieurs niveaux afin de renforcer le dialogue entre les sphères du gouvernement et parfaire l'inclusion des migrants.

Dans ce cadre-là et s'appuyant sur les principales constatations du projet, ces recommandations cherchent à combler le fossé entre les

potentielles opportunités et les défis que la diversité peut apporter en termes d'accès aux droits et aux services, ainsi qu'en terme de gouvernance de la migration.

Ces recommandations s'appuient sur les ébauches de recommandations convenues lors de la conférence de mi-parcours du MC2CM qui s'est tenue le 29 novembre 2016 à Tanger, ainsi que sur des déclarations et engagements existants et pertinents, comprenant entre autres la Déclaration de New-York, l'Agenda 2030 du Développement Durable, le Nouvel Agenda Urbain et les Déclarations du Forum des Maires correspondantes¹.

Elles ont été adoptées lors de la conférence de haut niveau du MC2CM ayant lieu à Beyrouth les 7 et 8 novembre 2017 et constituent, en tant que référence et feuille de route, le fondement de la mise en œuvre du suivi du projet MC2CM pour faire avancer le travail d'inclusion des migrants et du développement urbain.

¹ La Déclaration de New-York sur les Réfugiés et les Migrants (2016) et la Résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU sur les modalités des Négociations intergouvernementales du pacte mondial pour une migration sûre, organisée et régulière (avril 2017); Déclaration du Forum des Maires de Barcelone (2014), Quito (2015), Quezon City (2016) et Berlin (2017) ainsi que les résultats de l'Initiative OECD-EC sur l'approche territoriale à l'intégration des migrants (2017).

RECOMMANDATIONS

PRINCIPALES PRÉMISSSES

1. **La migration et l'asile sont de la compétence des gouvernements nationaux mais leur impact est local. Alors que les villes ne disposent pas de pouvoir décisionnel concernant les conditions d'entrée et de séjour sur le territoire national,** ce sont dans les villes qu'une majorité de migrants et réfugiés s'installent, les services de l'administration locale se retrouvant en première ligne. Les politiques nationales doivent ainsi répondre à cette réalité en prenant en compte la dimension locale de la migration.
2. **Les villes sont des acteurs clés en matière de migration et d'asile.** De nombreuses villes ont prouvé leur engagement en faveur de l'inclusion des migrants et des réfugiés. Afin que les politiques publiques engendrent des changements, les autorités locales ont besoin d'être impliquées dans le développement et la mise en œuvre des politiques migratoires à travers des cadres de gouvernance multi-niveaux.
3. **Les villes sont engagées à garantir à chacun un accès aux droits.** Alors que certaines mesures particulières visant les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés peuvent être requises pour favoriser leur intégration, la construction de sociétés fondées sur la cohésion implique de concevoir des politiques d'inclusion pour toute personne vivant sur le territoire.
4. **La diversité est un levier de développement économique et de capital social.** Si abordé de manière efficace, les villes peuvent utiliser la diversité de leur population pour accélérer les transformations sociales, l'innovation et le développement local ainsi que la prospérité à long-terme.

RECOMMANDATIONS POUR LES GOUVERNEMENTS NATIONAUX

- En tant qu'acteurs principaux, les autorités locales devraient être considérées et impliquées dans le développement et la mise en œuvre de directives politiques traitant des questions de migration et d'asile. Des mécanismes doivent être mis en place pour garantir la cohérence des politiques et attribuer aux autorités de la ville le rôle et les ressources nécessaires pour répondre aux opportunités et défis de la migration et de l'asile.
- L'implication des villes et des autorités locales dans la gouvernance de la migration doit se traduire dans l'étendue de leurs compétences légales. Le transfert de nouvelles responsabilités aux autorités locales doit aller de pair avec des ressources financières et humaines suffisantes.
- Les politiques migratoires devraient être développées et mises en œuvre sur la base d'éléments de preuve et d'une bonne connaissance de la situation sur le terrain. À cet égard, l'engagement des associations d'autorités locales est fondamental à l'élaboration des politiques.

RECOMMANDATIONS POUR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET PLATEFORMES MONDIALES

- La coopération et le dialogue entre les villes dans le monde entier devraient être encouragés à travers des réseaux municipaux, des projets de ville-à-ville et des dialogues entre pairs comme autant d'outils de partage de connaissances, de parrainage et de renforcement des capacités et des institutions.
- Générer des programmes communs mondiaux et régionaux sur les migrants, les réfugiés et les villes et se concentrer sur les autorités locales, les politiques de développement urbain et d'habitat et les droits de l'homme. Développer des outils normatifs communs, des modules de renforcement des capacités et des visites de terrain.

LA CONTRIBUTION DES AUTORITÉS LOCALES

Les autorités locales veillent au bien-vivre ensemble sur leur territoire, au travers de politiques publiques inclusives à l'attention de tous. De ce fait, bien qu'un grand nombre des services liés à l'inclusion des migrants et des réfugiés ne relèvent pas de leur compétence, les autorités locales ont un rôle de coordination important à jouer sur leur territoire dans le cadre de l'inclusion des migrants et des réfugiés.

Mise en oeuvre d'instruments de bienvenue

- Concevoir des mesures particulières concernant le processus d'accueil des nouveaux arrivants pour assurer leur inclusion dans la ville hôte: Les instruments d'accueil comprennent un guichet unique ou des packs de bienvenue en plusieurs langues fournissant des informations sur la manière d'accéder aux services de santé, d'hébergement, d'éducation ainsi que des lignes directrices sur la façon d'utiliser les transports publics, d'acheter les produits essentiels ou d'obtenir de l'aide en cas d'urgence, sur la manière de participer à la vie quotidienne et politique de la ville, ou sur les cadres juridiques les plus pertinents du pays hôte (c-à-d. concernant la protection de l'enfance, les droits et devoirs des citoyens).
- Garantir la participation de traducteurs et médiateurs culturels ainsi que d'associations locales de migrants pouvant contribuer au succès des processus d'arrivée et d'adaptation.
- Soutenir la formation des membres du personnel municipal en matière de diversité et de discrimination pour permettre à la ville de fournir des services inclusifs et non-discriminatoires.

Accès à l'éducation

- Fournir des cours d'apprentissage de la langue locale et des lignes directrices socioculturelles pour aider les migrants à se sentir partie intégrante de la société hôte et pour contribuer à leur réussite personnelle et professionnelle (en termes de marché du travail ou de performances scolaires).
- Développer des activités éducatives de loisirs qui améliorent les compétences et l'interaction culturelle, accroissant par conséquent la réussite scolaire.
- Rendre disponibles des programmes d'orientation scolaire post-obligatoires ou des références positives de réussite scolaire de manière à réduire le risque d'exclusion sociale des jeunes migrants et réfugiés.

Accès à la santé

- Protéger le bien-être individuel et la santé publique en facilitant l'accès de chacun, y compris les migrants et les réfugiés, aux services de santé de base. Sur ce plan-là, le respect de l'égalité hommes-femmes et la lutte contre la discrimination sont essentiels.
- Aider les hôpitaux et établissements de santé à fournir un meilleur service aux nouveaux arrivants et aux personnes en déplacement via le partage d'informations relatives à la santé, de recommandations et de connaissances relatives à certaines maladies et à leur traitement, y compris des protocoles de vaccination.

Planification urbaine et accès à un logement adéquat

- Soutenir l'inclusion de migrants et réfugiés dans la ville grâce à une planification urbaine participative, interdisant un accès sur discrimination par critères de nationalité, race, ethnicité ou religion et garantissant que les normes et codes de construction s'appliquent à chacun des groupes de population.
- Explorer des solutions de financement et de développement d'hébergement innovantes et plus durables et investir dans la création d'opportunités pour obtenir les ressources supplémentaires nécessaires à la facilitation de l'accès des migrants et des réfugiés à un hébergement adéquat.
- Encourager un urbanisme local qui favorise des quartiers bien placés et mixtes, et qui prenne également en compte, par le biais de processus de conception participatifs, le besoin des populations migrantes et réfugiées.

Accès au marché du travail, à l'entrepreneuriat et à la formation professionnelle

- Promouvoir une économie diversifiée et soutenir de nouvelles opportunités de travail en utilisant l'entrepreneuriat local, les secteurs économiques innovants et la formation professionnelle comme des outils efficaces pour favoriser l'accès à l'emploi.
- Faciliter le dialogue avec les syndicats et entités sociales, contribuant ainsi à un suivi approprié du marché du travail et évitant les mesures relevant de l'exploitation envers les migrants.

- Faciliter la reconnaissance des qualifications et compétences pour permettre l'intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail, ainsi que l'introduction de nouvelles compétences et opportunités dans les économies locales.

Accès à la participation sociale et politique

- Permettre aux migrants et réfugiés de s'engager dans les politiques et actions locales en les laissant prendre part aux processus et corps consultatifs publics ou en créant des forums de migrants pour adresser les questions pertinentes relatives à l'engagement dans les processus de planification participative dans la ville. Cela peut permettre de répondre à la privation de droits de ces groupes.
- Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la vie associative de la ville (à travers des associations de quartier, des associations professionnelles, des associations de parents). Ceci s'est révélé efficace dans la construction de sociétés diversifiées et inclusives.
- Encourager le dialogue interculturel et interreligieux et la coopération entre différentes communautés culturelles et religieuses en tant que moyen de créer les conditions d'une meilleure entente mutuelle.

Protection contre la discrimination

- Fournir une formation aux membres du personnel local et développer des actions contre les appels à la haine afin de limiter les situations de discrimination.

Gouvernance multi-niveaux et coopération

- Il est nécessaire d'impliquer le secteur privé pour faciliter l'accès au marché du travail aux migrants et groupes vulnérables, non seulement en tant que potentiel futur employeur mais aussi en tant que partenaire engagé à assurer des formations professionnelles et linguistiques au personnel.
- Les mesures d'intégration efficaces et les politiques inclusives requièrent des mécanismes de gouvernance multi-partite. Les organisations de la société civile sont nécessaires pour fournir ou soutenir l'accès aux services publics. Leur rôle est également crucial pour aider les communautés locales à comprendre la diversité, sans tensions, et à explorer les valeurs communes.

MARCHE À SUIVRE

Le projet MC2CM soutiendra la mise en œuvre des recommandations susmentionnées. Ceci passera par:

- **Promouvoir le rôle des villes comme agents crédibles d'inclusion des migrants et des réfugiés** à travers l'autonomisation des gouvernements locaux, y compris dans les situations fortement centralisées, afin de favoriser l'égalité et de permettre l'accès aux services de base.
- **Soutenir la mise en place d'une coopération inter-administrative et d'une gouvernance à multi-niveaux** requises pour la cohérence des politiques et une meilleure gestion des migrations et de l'asile à travers une approche fondée sur les droits.
- **Aider à renforcer la collaboration avec les acteurs locaux sur les questions de migration et d'asile**, y compris la collaboration avec le secteur privé, les organisations de la société civile et la diaspora.
- **Partager les pratiques locales, les expériences et le savoir-faire.**
- **Poursuivre le développement des connaissances et des ensembles de données recueillis sur les situations de migration locales** pour fournir des éléments de preuve solides pour de futures actions locales.
- **Soutenir et diriger des actions** pouvant servir de catalyseurs pour les changements institutionnels et politiques dans les contextes urbains.
- **Développer un outil pour faire le suivi et évaluer** la mise en œuvre de ces recommandations. Un rapport sera rédigé dans le cadre du MC2CM dans 2 ans afin de mesurer le progrès effectué dans la mise en œuvre.

CONTEXTE

Le projet Migrations ville à ville en Méditerranée (MC2CM) a pour but de contribuer à l'amélioration de la gouvernance des migrations au niveau de la ville. Il a été mis en œuvre par un consortium mené par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) en partenariat avec les Cités et Gouvernements Locaux Unis (UCLG) et le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-HABITAT) ainsi qu'avec le Haut-Commissariat aux Réfugiés de l'ONU (UNHCR) en tant que partenaire associé, dans le cadre du dialogue sur la Migration de Transit en Méditerranée (MTM).

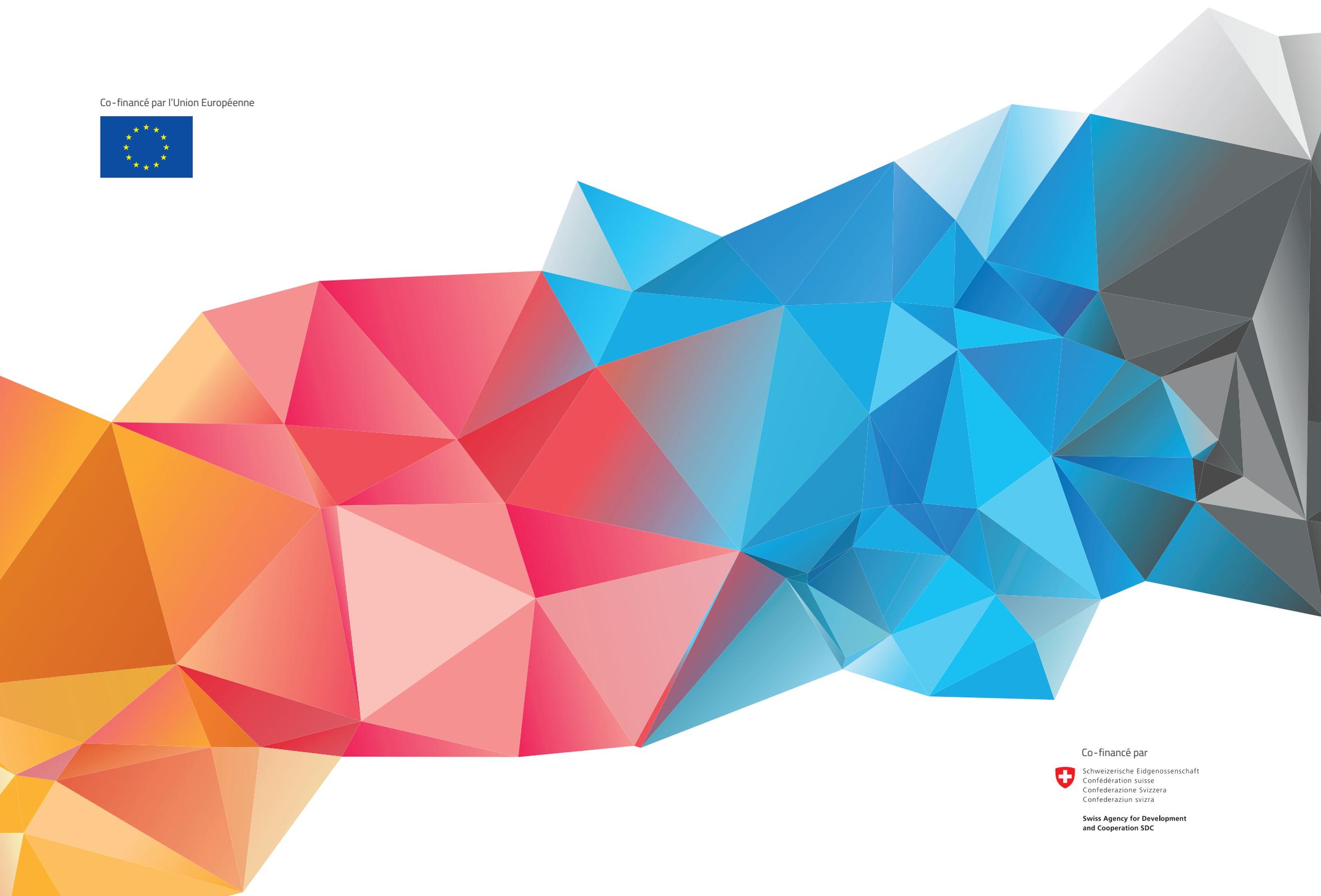
Le projet a engagé les villes de Amman, Beyrouth, Lisbonne, Lyon, Madrid, Tanger, Turin, Tunis et Vienne et s'est plongé dans le contexte local de chaque ville en produisant des Profils de migration de ville et des documents prioritaires validés par l'autorité de la ville et les acteurs. Il a également appliqué une approche régionale aux questions d'intérêt à travers des événements thématiques sur les sujets pertinents pour les autorités locales, entre autres: la cohésion sociale et le dialogue interculturel et interreligieux; l'emploi et l'entrepreneuriat; les droits de l'homme et l'accès aux services de base; l'accueil de réfugiés; l'urbanisme et l'hébergement: l'éducation; et la coordination interinstitutionnelle.

MC2CM a fourni l'occasion de présenter les nombreux efforts réalisés par les autorités locales, malgré les obstacles auxquels elles doivent faire face, pour trouver des solutions créatives afin de remédier aux fractures et lacunes politiques.

La possibilité de partager les expériences et de s'impliquer dans un processus d'apprentissage par des pairs a également fourni une opportunité unique aux villes de MC2CM d'affronter des défis similaires. Bien qu'il existe de claires différences entre les villes méditerranéennes, le projet MC2CM a réussi à fournir un cadre commun dans lequel ouvrir le dialogue et la collaboration entre les villes afin d'améliorer leurs capacités à favoriser l'inclusion de migrants.

*Ces recommandations politiques ont pour objectif de rassembler, analyser et recouper les résultats et connaissances recueillies suite au projet MC2CM. L'ébauche des recommandations a été réalisée sur la base d'un travail préparé par l'experte Gemma Pinyol-Jiménez, d'Ins-
trategies, avec des données collectées dans le cadre du projet MC2CM ou fournis par les partenaires et le réseau du projet MC2CM.*

Co-financé par l'Union Européenne



Co-financé par



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC